



Cdd + congé paternité + paiement des heures sup

Par **flocondeneige**, le **14/04/2009** à **00:22**

Bonjour,

Mon employeur prolonge mon cdd pour compenser mes heures supplémentaires, mais je ne serais plus sur mon lieu de travail.

Si ma femme accouche durant cette période de prolongement, ais-je malgré tout droit à mon congé paternité?

Et a t'il le droit de prolonger le cdd plutôt que de payer des heures sup majorées?

Par **Visiteur**, le **14/04/2009** à **18:44**

bonsoir,

[fluo]Et a t'il le droit de prolonger le cdd plutôt que de payer des heures sup majorées? [/fluo]

non mais vous devez vous en douter !!!

Pour le congé paternité il faut prévenir l'employeur 1 mois avant